

CEC HVE ZNT – Certification environnementale Cognac : réglementation et conformité aux zones de non traitement

PUBLIC CONCERNÉ: Cette formation s'adresse à tout viticulteur, polyculteur engagé dans une démarche HVE

PRÉ REQUIS: Être engagé dans une démarche HVE

OBJECTIF: Se préparer à la certification environnementale Cognac/HVE : se conformer à la réglementation Zones de Non Traitement

Objectifs pédagogiques

- Situer et préparer son exploitation à la Certification Environnementale Cognac (CEC) / Haute Valeur Environnementale (HVE).
- Se projeter par rapport à la réforme HVE et PAC 2023
- Être capable d'utiliser les supports d'informations géographiques (SIG) pour identifier les différents enjeux environnementaux
- Répondre aux exigences réglementaires et évaluer les performances de son exploitation.

PROGRAMME

Aspects réglementaires

- Rappels des exigences réglementaires « eau » et « riverains »
- Identification des zones de non traitement cartographiques
- Prise en compte dans la stratégie de l'exploitation : éléments matériels, organisationnels, produits phytosanitaires
- Actualités en lien avec la réforme PAC 2023 et HVE, projections à l'échelle des exploitations

Présentation des outils à connaître

- Cartographie des zones à enjeux environnementaux
 - o BCAE et ZNT aquatique, DSR, Natura 2000 et zones d'intérêt biodiversité

Méthodologie de mise en pratique

- Recenser les Infrastructures Agro Economiques (IAE)
- Evaluer son potentiel de certification CEC/HVE
- Être capable d'exposer sa stratégie phytosanitaire.
- Réaliser une projection de ses performances par rapport aux principales évolutions HVE et attentes de la PAC 2023

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés, études de cas concrets, échanges.
Sanction: évaluation des acquis et
Certificat de réalisation

5/10 participants en présentiel

DURÉE: 1 jour/7 heures

DATE et LIEU: 2 sessions par an au CIDS

HORAIRES: 9H-17H30

ORGANISATION

Les enjeux sont importants,
prenez le temps de vous former!